POUR LA
MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / DÉCEMBRE 2022 - 6 €
N°343

Dossier

Handicap : rendre la montagne accessible

Entretiens croisés

Les Vosges : la vigilance de son commissariat de massif

Agriculture

Le lait de montagne menacé par la sécheresse

Vie de l'ANEM

L'ANEM était présente au Salon des maires

écowatt

Ma météo de l'électricité pour éviter les coupures

- Informations **en temps réel**
- **Alertes** vigilance coupure
- **Les éco-gestes** à adopter

Rejoignez-le mouvement !

monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉDITO

Les promesses doivent être tenues

« Alors que les bruissements du Congrès s'éloignent, nous n'oublions pas l'engagement des ministres présents de tenir compte des spécificités de la montagne dans la mise en œuvre des politiques publiques, au premier rang desquelles celle de la sobriété foncière.

La mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) est, en l'état, inadaptée à la montagne. Nos territoires ne doivent pas être les laissés-pour-compte de cette réforme. Les élus de la montagne sont des élus responsables : nous avons su, *via* la loi montagne, préserver nos paysages de l'urbanisation à outrance. Alors que personne ne remet en cause la nécessité de préserver les sols, le ZAN ne doit pas pour autant mettre un coup de frein à notre développement : pour donner envie de vivre dans nos montagnes, nous devons continuer à accueillir des services publics et développer notre attractivité auprès des artisans, commerçants, entrepreneurs, industriels et exploitants agricoles, qui sont sources de richesse.

Mais les sujets sur lesquels nos spécificités doivent être prises en compte sont nombreux : maintien des zones de revitalisation rurale, lutte contre la désertification médicale, transfert facultatif de la compétence eau et assainissement…

En attendant les prochains rendez-vous, je vous souhaite, en mon nom et celui de Pascale Boyer, de Frédérique Espagnac et de l'ensemble de l'équipe de l'ANEM, d'excellentes fêtes de fin d'année. »

Christophe Chaffiol

JEAN-PIERRE VIGIER

Secrétaire général de l'ANEM, député de la Haute-Loire.

« La mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette est, en l'état, inadaptée à la montagne. Nos territoires ne doivent pas être les laissés-pour-compte de cette réforme. »

RESTEZ CONNECTÉS À L'ANEM

DÉCOUVREZ LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Anem.fr

Site internet
de l'association

Lettre Info Montagne

Newsletter bimensuelle par courriel :
tourisme, agro-pastoralisme, numérique,
actualités législatives et financières.

Réseaux sociaux

Dossier

P. 10
La montagne s'organise pour bien accueillir les personnes en situation de handicap

FREEPIK

Comment sont reçues les personnes en situation de handicap aujourd'hui en montagne ? En toutes saisons, les progrès sont constants aussi bien en termes d'installations que d'améliorations réalisées pour que leur vie soit plus facile et plus agréable. Même si beaucoup reste à faire avant de parvenir à une égalité complète.

L'ESSENTIEL

P. 3 : L'éditorial de Jean-Pierre Vigier
Secrétaire général de l'ANEM, député de la Haute-Loire.

P. 6 : Actualité
Planification écologique en Région Sud, décision du Conseil d'État sur l'effarouchement de l'ours dans les Pyrénées et Festival des métiers de montagne… les infos clés de l'actualité montagnarde.

P. 7 : L'écho des massifs
« Les femmes déplacent des montagnes », le thème de la Journée internationale de la montagne est décliné dans nos massifs.

P. 8 : Énergie
Alors que le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables est débattu à l'Assemblée nationale, un décryptage des enjeux du texte pour les territoires de montagne.

P. 9 : Agriculture
En dépit des aides gouvernementales et des dérogations accordées, les éleveurs et les producteurs de lait en montagne sont de plus en plus inquiets. Cette année, la sécheresse et la canicule les ont obligés à vider leur bas de laine pour acheter des fourrages parfois loin de leur territoire et nourrir leurs animaux.

P. 15 : Numérique
Nicolas Guérin, secrétaire général d'Orange, explique les prochaines étapes de la fermeture du réseau cuivre.

P. 16 : Entretiens croisés
L'ANEM a choisi d'interroger successivement tous les présidents des commissions permanentes sur l'ensemble des massifs ainsi que leurs commissaires. Ils nous exposent leur travail quotidien en faveur de la montagne, leurs avancées et leurs difficultés. Dans ce numéro de décembre : les Vosges.

P. 18 : Vie de l'ANEM
Une délégation de l'ANEM a participé au Salon des maires. Les trois jours de l'événement comme si vous y étiez.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne 7, rue de Bourgogne 75007 Paris - Tél. : 01 45 22 15 13. **Directrice de la publication et directrice de la rédaction :** Marie-Annick Fournier. **Rédaction :** Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothée Collet, Jean-Marie Safra. **Communication :** Ève du Montant. **Conception graphique et réalisation :** Patrick Maître (GMES). **Photos :** droits réservés sauf crédits. **Impression :** L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. **N° de commission paritaire** : 0323 G 84199. **ISSN :** 0296-7987. **Abonnement :** 56,10 € / 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 4 200 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

Le Conseil d'État annule partiellement l'arrêté sur l'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées

Par une décision du 31 octobre 2022, le Conseil d'État annule partiellement l'arrêté du 31 mai 2021 relatif à la mise en place, à titre expérimental, de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées afin de prévenir les dommages subis par les troupeaux.

Cette annulation porte uniquement sur l'article 4 de l'arrêté et n'invalide que les mesures d'effarouchement renforcé, c'est-à-dire le tir non létal, au motif qu'il n'encadre pas la mise en œuvre du dispositif d'effarouchement renforcé pour des femelles en gestation et suitées. L'effarouchement simple par des moyens sonores, olfactifs ou lumineux reste en revanche possible.

Il faut également rappeler que cet arrêté du 31 mai 2021 concernait une expérimentation en place jusqu'au 30 novembre 2021. Par un arrêté du 20 juin 2022, le gouvernement pérennisait l'expérimentation testée depuis 2019 dans les Pyrénées autorisant contre l'ours brun des mesures d'effarouchement simple et des mesures d'effarouchement renforcé.

Compte tenu de la décision du Conseil d'État, le tir d'effarouchement ne devrait donc plus être possible. Affaire à suivre.

WILDSTOCK / FREEPIK

Le Festival international des métiers de montagne

Organisé tous les deux ans à Chambéry, ce rendez-vous fait le point sur l'emploi en zone de montagne. « La montagne en transition », thème de cette 28e édition qui a eu lieu du 23 au 26 novembre, a permis d'éclairer l'impact du changement climatique sur l'évolution des métiers de la montagne et la nécessaire adaptation des formations. Des questions très concrètes étaient au programme comme « Saisonniers, quelle indemnisation chômage ? » ou « Le secours en montagne doit-il rester gratuit ou devenir payant ? ».

Une gestion de crise en direct a été proposée par les équipes du SDIS 73 et 74 sur un scénario de glissement de terrain dans le massif des Bauges : une simulation pour appréhender en temps réel l'action des sapeurs-pompiers en cas de catastrophe naturelle.

La Région Sud, territoire pilote dans la planification écologique

Le 14 novembre dernier, Renaud Muselier, président de la Région Sud, et Élisabeth Borne, Première ministre, ont signé le premier protocole d'expérimentation entre l'État et une Région dans le domaine de la planification écologique. Ce protocole présente huit priorités opérationnelles : la décarbonation de l'industrie, notamment avec le développement de l'hydrogène bas carbone et l'utilisation de chaleur renouvelable ; la production d'énergies renouvelables ; la sobriété foncière, en cohérence avec les différentes strates de collectivités et avec une répartition différenciée selon les enjeux locaux ; la rénovation des bâtiments ; les mobilités décarbonées, notamment dans le cadre du volet mobilités du contrat de plan État-Région (CPER) ; la préservation de la ressource en eau ; la protection des forêts avec une accélération de la plantation d'arbres dans le cadre du plan régional « 5 millions d'arbres » et avec la lutte contre les incendies dans le cadre du plan régional « Guerre du feu » ; et la réduction de la pollution liée aux activités portuaires.

L'ÉCHO DES MASSIFS

« Les femmes déplacent des montagnes », le thème de la Journée internationale de la montagne (le 11 décembre) est l'occasion de rappeler qu'on peut parler de femmes d'exception en dehors du 8 mars. Un tour d'horizon des montagnardes, de naissance ou d'adoption, qui brisent le plafond de glace.

Vosges

Les sœurs Leduc : championnes de ski alpin avant les sœurs Goitschel

Thérèse Leduc, née en 1934 dans le massif du Ventron, première Vosgienne membre de l'équipe de France de ski alpin, est cinq fois championne de France entre 1955 et 1959. En 1960 à Aspen, pour la première fois de l'histoire des Jeux olympiques, trois sœurs (Marguerite, Anne-Marie et Thérèse Leduc) sont alignées dans la même épreuve : le slalom, qu'elles terminent à la 4e, 17e et 19e places. La championne Marielle Goitschel rend hommage à Thérèse quand elle évoque ses racines maternelles vosgiennes « J'en suis très fière. Pour preuve, cette anecdote : Thérèse, la plus forte des sœurs Leduc du Ventron, qui m'a précédée en équipe de France, m'a généreusement laissé sa place pour la descente des Championnats du monde à Chamonix en 1962. C'est grâce à elle, qu'à 16 ans, j'ai remporté ma première médaille d'or, sur les neuf que je possède. »

Massif central

Destins de femmes du Sancy

Marie Léger dresse dans son ouvrage, *Femmes du Sancy, une histoire au féminin*, le portrait de dix femmes qui illustrent l'histoire du territoire. Parmi elles, Thérèse Tartière, née en 1905 à Saint-Anastaise dans une famille de cultivateurs. En 1943, Thérèse participe à une action déterminante de la Résistance : l'évasion du général de Lattre de Tassigny de la prison de Riom. L'auteure met aussi en lumière des histoires plus ordinaires mais emblématiques de l'engagement des femmes dans la vie locale, comme Mireille Grégoire née en 1966 à Saint-Donat, championne d'Auvergne de ski et ambulancière.

Jura

La reine des airs

Déborah Ferrand marque cette année la discipline du parachutisme avec un doublé de championne du monde militaire et civile. Déjà multimédaillée, elle excelle à la fois en atterrissage de précision et en voltige. Née à Paris, la jeune femme de 40 ans s'est installée dans le Jura car comme elle le dit : « J'ai craqué pour cette région où on peut partir comme ça skis aux pieds [...]. Le Jura est vraiment génial pour la diversité des sports qu'il permet de pratiquer ! ».

WWW.DEBORAHFERRAND.COM

Pyrénées

Lourdes célèbre les femmes à l'occasion de la Journée internationale de la montagne

Le Palais des Congrès de Lourdes accueillera le spectacle *Les audacieuses du Vignemale* : un spectacle chanté et mis en musique par la Compagnie Théâtre Fébus le jour de la Journée internationale de la montagne. Ce spectacle raconte l'histoire de femmes qui ont joué un rôle dans la conquête du massif du Vignemale dans les Pyrénées. Rosalie Ramond, la sœur de « l'inventeur des Pyrénées » Louis Ramond de Carbonnières, a été la première touriste à grimper au sommet du Pic du Midi de Bigorre. Quant à l'Anglaise Ann Lister, c'est elle qui réalisa la première ascension du Vignemale le 7 août 1838.

Corse

Une coach au sommet

Valérie Orsoni, coach forme pour des célébrités, business woman, originaire d'Aiti dans la Castagniccia et installée aux États-Unis, s'était vue décernée le prix de Femme d'affaires de l'année, en 2007, par *Enterprising Women Magazine*. Elle a démocratisé le coaching en ligne via un programme qui compte 1,6 million de membres. Elle enchaîne aussi les défis sportifs en montagne. En décembre 2021, elle avait planté le drapeau corse au sommet du mont Vinson, le plus haut pic de l'Antarctique, gravi en moins de treize jours. Et l'été dernier elle a parcouru vingt sommets de 4 000 mètres en douze jours seulement.

Alpes

Première de cordée

Née à Nancy en 1985 et élevée en Haute-Savoie, Marion Poitevin ouvre les voies : première femme (la seule à ce jour) admise au Groupe militaire de haute montagne, l'élite d'alpinisme de l'armée, première femme secouriste CRS montagne et cheffe d'équipe, et première femme formatrice à l'École militaire de haute montagne pour les chasseurs alpins... Que ce soit dans son autobiographie *Briser le plafond de glace*, sur les réseaux sociaux ou en fondant le club féminin Lead the Climb, elle met en avant la place des femmes dans les métiers encore très masculins de l'alpinisme.

L'examen du projet de loi sur les énergies renouvelables

Quels enjeux pour les territoires de montagne ?

La France est le seul État membre de l'Union européenne à ne pas avoir atteint son objectif en matière de production d'énergies renouvelables. En 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergies n'atteignait que 19 %, loin des 23 % attendus. Présenté le 26 septembre en Conseil des ministres, le projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables, porté par la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, vise à rattraper le retard de la France dans le développement des énergies renouvelables.

ENERGIS

C'est au Sénat que le projet de loi a commencé son examen parlementaire. Le 26 octobre, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable a largement amendé le texte pour accentuer la « concertation avec les élus, la planification dans les territoires pour accélérer les projets et la simplification des procédures ». Le texte a finalement été adopté en première lecture à la quasi-unanimité.

Concernant l'éolien terrestre, le Sénat a souhaité conférer aux maires l'initiative de la définition des zones d'implantation prioritaires et un droit de contrôle en aval. Cette modification du texte a fait l'objet de longues négociations avec le gouvernement parce que le Sénat défendait au départ un droit de veto des maires. On citera également le comptage à part dans le ZAN (zéro artificialisation nette) des grands projets nationaux d'énergies renouvelables. Cette modification, si elle est maintenue à l'Assemblée, permettra aux territoires de montagne de ne pas avoir une pression supplémentaire sur le ZAN déjà très difficile à mettre en œuvre.

Le projet de loi a été examiné à l'Assemblée nationale, en commission des affaires économiques, le 24 novembre et en séance à partir du 5 décembre.

« L'ANEM a porté plusieurs amendements à ce projet de loi, relatifs à l'hydroélectricité et l'agrivoltaïsme. »

L'ANEM intervient régulièrement pour défendre les spécificités mais aussi les contraintes particulières des territoires de montagne sur les questions énergétiques. Elle a porté plusieurs amendements à ce projet de loi, relatifs à l'hydroélectricité et l'agrivoltaïsme.

Les demandes de l'ANEM concernant l'hydroélectricité visent principalement à faire reconnaître cette énergie comme d'intérêt public majeur, au même titre que les autres énergies renouvelables. Elle avait d'ailleurs envoyé une motion dans ce sens au gouvernement fin octobre. La crise énergétique actuelle couplée à l'urgence climatique et écologique rendent en effet nécessaire la mobilisation de l'ensemble des potentiels de production d'énergies renouvelables.

Sur le photovoltaïque, le projet de loi prévoit que la présence d'installations agrivoltaïques sur des surfaces agricoles ne fera pas obstacle à l'éligibilité de ces mêmes surfaces aux aides de la PAC. L'ANEM a alerté la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale : il convient au préalable de s'assurer que l'Union européenne accepte un tel dispositif législatif. Par ailleurs, l'Association a porté un amendement pour que les demandes d'autorisation d'installations agrivoltaïques soient soumises pour avis au maire. En effet, l'installation de panneaux photovoltaïques au sol a un fort impact visuel en zone de montagne, plus marqué qu'ailleurs en raison de la pente. La consultation des élus locaux préviendrait toute dégradation des paysages montagnards. Du fait de l'activité pastorale prégnante en montagne, l'amendement vise également à consulter, pour avis, la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Par ailleurs, même si pour l'ANEM, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments doit être privilégiée à une installation au sol, l'Association soutient la modification de la loi montagne proposée par ce texte qui laisse aux élus locaux la possibilité d'autoriser ou non l'installation de panneaux photovoltaïques au sol en discontinuité dans les communes disposant d'une carte communale – faculté dont dispose déjà les communes soumises à un plan local d'urbanisme.

À l'heure où nous publions, les débats sont encore en cours à l'Assemblée.

Avec la sécheresse, le lait de montagne s'est raréfié

Les éleveurs et les producteurs de fromages ont passé un très mauvais été. La sécheresse a rendu le lait plus rare. Les stocks de fourrage ont dû être entamés ou totalement utilisés. L'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) invite à rechercher des systèmes mieux à même de résister aux crises climatiques et de répondre aux attentes sociétales des consommateurs. Mais, pour l'heure, c'est le présent qui préoccupe le monde agricole.

Au mi-temps de l'automne, ils n'en revenaient toujours pas. Certes, les jours raccourcissaient mais les arbres refleurissaient et l'herbe repoussait… Les effets du changement climatique étaient plus que jamais sur toutes les lèvres ; et dans les têtes des éleveurs et des exploitants les plus aguerris, cela ne faisait plus aucun doute : rien ne serait plus comme avant. Fini les saisons marquées et les rythmes éprouvés ? Sur les flancs des montagnes, les avis sont tranchés depuis que l'été a gravement asséché les sols, depuis que les fourrages ont cruellement manqué, depuis que le lait des bêtes est moins abondant. Mais qui peut vraiment le dire ?

Sylvie Domenc est maire de Bethmale, une petite centaine d'habitants en Ariège, avec derrière elle un bon demi-siècle de productions fromagères. On l'écoute avec attention et Sylvie Domenc est catégorique : elle n'a jamais connu de sécheresse comparable. « Il y en a eu mais pas à ce point-là. Si la situation ne s'arrange pas, nous allons encore plus manquer de lait et la production des fromages sera pour longtemps très menacée. » Sylvie Domenc est à la retraite depuis peu et il ne faut pas l'en prier pour qu'elle se mette à la place de ses successeurs dans l'exploitation autrefois familiale. « Vous savez, ce sont des Auvergnats, et puisqu'en Auvergne, on produit beaucoup de fromages, ils savent faire. Ils vont trouver une solution. Parce qu'en Auvergne aussi, ils manquent d'herbe ».

En Auvergne, nous nous y rendons. À Badailhac, à une douzaine de kilomètres de Vic-sur-Cère, où la fabrique du Salers s'étend du 15 avril au 15 novembre, on a donc aussi attendu la pluie. En vain, jusqu'à ces derniers jours. « Maintenant, l'herbe pousse mieux qu'au printemps, ironise Laurent Roux, bon gré mal gré. Il fait humide et il fait chaud ». Éprouvant et même désespérant quand il a fallu s'endetter pour aller acheter cent soixante tonnes de foin hors zone afin de permettre aux bêtes de passer l'hiver.

Désespérant mais pas désespéré, nuance Samuel Martin qui produit de la Tomme fermière, du Reblochon et de l'Abondance, à côté de Thonon-les-Bains. Lui aussi a dû aller acheter du fourrage au loin, « ce qui n'avait jamais été fait jusque-là ». Pour autant, le producteur haut-savoyard hésite à s'en prendre directement au réchauffement climatique. « L'année dernière, en dépit d'un été pluvieux, nous avions fait encore moins de lait et, en plus, il était de mauvaise qualité, raisonne-t-il, alors que ces derniers mois on n'en a pas eu beaucoup mais il était excellent ». On perçoit le sous-entendu : personne n'a les tenants et les aboutissants des situations futures. Ni de solutions efficaces garanties.

Si, dans son exploitation de Vic-sur-Cère, Laurent Roux prend garde, lui aussi, à ne pas dramatiser, il craint fort, comme beaucoup de ses collègues, que l'argent qu'il a dû dépenser ces derniers mois ne revienne jamais ou qu'il ne soit jamais compensé, faute d'inversion du changement climatique ou de ciel seulement plus clément : « La banque va faire un peu tampon, s'échappe-t-il, mais quand elle en aura marre, on partira au bord de la mer. »

Carole Ly : « Les groupements de producteurs peuvent faire évoluer leur cahier des charges »

La directrice par intérim de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) comptabilisait fin novembre une trentaine de dérogations temporaires au cahier des charges accordées en AOP et en IGP sur les produits laitiers. Le Massif central, les Alpes et, dans une moindre mesure, le Jura étaient les massifs principalement concernés

PLM : Comment imaginez-vous le long terme ?

Carole Ly : On sait tous que les événements climatiques extrêmes risquent d'être de plus en plus fréquents et que cela obligera l'ensemble du monde agricole à examiner quels modes de production mettre en place pour mieux résister à ces chocs. Deux filières sont particulièrement avancées dans cette démarche. La première est la viticulture avec un certain nombre d'adaptations au changement : la manière de conduire la vigne, les cépages et la façon de travailler les vins. Pour l'élevage, le Conseil national des appellations d'origine laitières (CNAOL) a mis en place le plan AOP filières durables. Il vise à ce que les groupements de producteurs réfléchissent à prendre de nouvelles dispositions. Je vous donne un exemple : quand on plante des haies sur des zones de prairie, elles permettent de mieux retenir l'eau dans le sol, de faire de l'ombrage pour les animaux et elles participent à la biodiversité. Il ne s'agit que d'un petit aperçu mais avec ce type de mesures, les groupements de producteurs pourront faire évoluer leur cahier des charges sans pour autant renier la qualité de leurs produits.

Sur ce plan, êtes-vous optimiste ?

Toutes les origines n'avancent pas au même rythme mais nous observons, à l'INAO, une véritable prise de conscience de la nécessité de trouver des systèmes capables de mieux résister aux crises et de mieux répondre aux attentes sociétales des consommateurs, à l'image de ce que font le Comté et des AOP jurassiennes en pleine réflexion sur ce sujet. Nous sommes là pour les accompagner.

FREEPICK

En montagne, le handicap est de moins en moins un obstacle

La montagne accueille en toutes saisons beaucoup de personnes en situation de handicap. Certaines, de plus en plus nombreuses, viennent y passer l'essentiel de leurs vacances. Dans ce contexte, si la configuration des territoires de montagne a souvent rendu les évolutions compliquées, leur accessibilité, autant pour les activités de la vie quotidienne que pour celles liées aux loisirs ou au tourisme, s'est notoirement améliorée depuis le début des années 2000 et la loi pour l'égalité des chances de 2005. Même les associations, qui militent tous les jours afin que les personnes souffrant d'un handicap puissent bénéficier du même confort et des mêmes facilités que les valides, se réjouissent des avancées. Il reste toutefois que plusieurs secteurs, surtout professionnels, n'ont pas toujours encore mesuré la nécessité absolue des modifications à apporter ou ont été freinés par diverses contraintes et dépenses financières inhérentes.

Tignes veut mieux faire

Le maire de la commune, Serge Revial, a commandé un audit pour encore mieux adapter la station savoyarde aux personnes en situation de handicap et faire de Tignes une référence dans ce domaine.

Romain est un enfant de Tignes. Hémiplégique de naissance, tout petit, comme tous les gamins de la station savoyarde, il est sur les skis. Ses parents sont moniteurs et aux petits soins. Leur garçon sera champion handiski. Romain Riboud a aujourd'hui 41 ans et une très belle histoire humaine et sportive derrière lui. Avec une médaille culminante : l'or des Championnats du monde de Géant en 2004.

Romain vit aujourd'hui à Villaz près d'Annecy. Il skie maintenant en famille à Manigod, à La Clusaz ou au Grand Bornand mais les progrès de la station de son enfance restent chers à son cœur : « Ces quinze ou vingt dernières années, les regards des Tignards sur les personnes en situation de handicap ont évolué très favorablement, témoigne l'ancien champion. Mais le cas n'est pas isolé. Cela se ressent dans toutes les stations de ski et également dans les communes de montagne. »

Organisés en 1992 à Tignes, les premiers Jeux d'hiver paralympiques et leur médiatisation importante y ont contribué. Aux yeux de tous, le ski, voire les pratiques sportives en général, devenait accessible à ceux qui ont un handicap – qu'il soit moteur, auditif, visuel, sensitif ou mental. Ce fut une étape clé vers la reconnaissance des talents et de l'utilité des personnes en situation de handicap dans la société et vers leur meilleure intégration dans les entreprises. C'était beau mais c'eut été insuffisant et trop fugace sans la loi votée en 2005. Son adoption a permis d'accélérer les aménagements en montagne. « Cela a résolu un grand nombre de problèmes quotidiens que rencontrent beaucoup de personnes valides, les femmes enceintes, les parents avec de très jeunes enfants ou les personnes âgées même en bonne santé », ajoute Romain Riboud.

« Les premiers Jeux d'hiver paralympiques organisés en 1992 à Tignes furent une étape clé dans la prise de conscience de la nécessaire intégration de tous les handicaps. »

VINLANTE / FREEPIK

L'ancien champion parle d'or et, de fait, il est mieux placé que quiconque pour s'apercevoir qu'il y a encore du travail à réaliser avant que toutes les personnes en situation de handicap se sentent chez elles à Tignes et, plus globalement, en montagne. « Si les collectivités font le nécessaire, relève-t-il, l'accessibilité complète ne dépendra plus que du bon vouloir des privés. » Sont identifiés certains restaurants, certains hôtels, certains magasins, certains offices de tourisme, certaines remontées mécaniques, les transports surtout…

Le verre n'est donc qu'à moitié plein. Le maire de Tignes, Serge Revial, est le premier conscient que les touristes handicapés ne choisissent pas forcément sa station comme première destination hivernale ou estivale. Il a commandé un audit qu'il doit présenter prochainement à la vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Sandrine Chaix. « Cela doit permettre de dynamiser et de bonifier Tignes », espère-t-il. La foi, on l'imagine, soulève les montagnes, même de haute altitude. Et, dans l'esprit du maire, cela vaut engagement.

Cauterets ne veut exclure personne

Les élus de cette station-village pyrénéenne s'appliquent à rendre leur commune encore plus séduisante, encore plus actuelle et encore plus avenante pour tous.

« À Cauterets, on n'est pas dans une station pied de pistes mais dans une station-village avec un ascenseur qui amène les gens en télécabine de 930 m en bas de la station à 1 850 m sur les pistes. Nous avons fait ce cheminement piéton pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux différents niveaux ». Le décor est planté et Jean-Pierre Florence, le maire de cette petite ville thermale en bordure du Parc national des Pyrénées, complète la visite. « En ce moment, nous travaillons sur un réaménagement complet. Surtout le centre ». La voirie, l'accès aux bâtiments, la satisfaction des habitants…

L'objectif de la mairie est, dans le même élan, de faciliter la vie des personnes en situation de handicap. Malgré des rues qui ne sont pas toujours qu'en pente douce, malgré des trottoirs souvent trop étroits, malgré des constructions parfois très anciennes qui menacent de s'ébouler et de devenir inhabitables. La configuration du terrain et pareillement le respect obligé des normes ne facilitent pas les réaménagements.

À tous égards, les élus municipaux n'ont pas d'autres choix que de viser juste. Jean-Pierre Florence se réjouit que le centre de Cauterets soit devenu plus accessible aux personnes en situation de handicap depuis l'hiver dernier. Mais il se projette. Dans quelques jours, avant Noël, l'ancien casino aura été changé en salles de cinéma, de spectacles et de réceptions avec une approche, un accueil et un confort assurés pour tous les publics. L'ensemble de ces travaux s'est élevé à quelque 150 millions d'euros mais il n'en est pas moins fier, Monsieur le maire : « Tout cela coûte cher mais tout cela est essentiel si on veut n'exclure personne ».

« En ce moment, nous travaillons sur un réaménagement complet. Surtout le centre. »

À 1 850 m d'altitude aussi, on veut inclure tout le monde. L'accès aux pistes de ski a été pensé, conçu, organisé dans le but qu'il soit commode pour tous. Que ce soit au niveau des bornes automatiques ou des remontées mécaniques, le domaine est pourvu de tout le matériel nécessaire afin que chaque personne à mobilité réduite puisse profiter de la station. Les écoles de ski, aussi, dispensent des cours à l'aide d'équipements spécifiques.

De son côté, Dorian Noyer, le directeur général d'Espace Cauterets – la société qui gère les remontées mécaniques – souligne que, dans son effectif, figurent deux salariés en situation de handicap et qu'en ces derniers jours de novembre la station se tenait déjà totalement prête à avoir du succès auprès de tous les publics dès l'ouverture de ses pistes.

FREEPIK

France Handicap Hautes-Pyrénées :

« Tout est toujours perfectible »

Directrice territoriale de l'association (anciennement Association des paralysés de France), Odile Le Galliotte salue les progrès accomplis sur tous les massifs et les exhorte à amplifier les évolutions.

PLM : Les personnes en situation de handicap sont-elles réellement mieux accueillies aujourd'hui sur les sites de montagne qu'il y a quelques années ?
Odile Le Galliotte : On s'en aperçoit tous les jours sur tous les massifs. Prenez l'exemple de la pratique du ski : dans la quasi-totalité des stations, il y a du matériel adapté, des accompagnants et des moniteurs diplômés. Les personnes handicapées peuvent skier en toute tranquillité. Il y a également beaucoup plus de vigilance de la part des employés des remontées mécaniques afin de permettre à des personnes en situation de handicap de quitter les télésièges sans danger. En dehors des pistes, c'est moins idéal. Des difficultés demeurent par rapport au besoin d'hébergement assez proche des pistes pour ne pas avoir de déplacements à effectuer. Perdurent également des problèmes d'accès aux commerces et aux transports.

La tendance est-elle également à la hausse pendant la période estivale ?
Ce sont en effet des progrès que l'on remarque en toutes saisons et un peu partout. Pour ne parler que des Pyrénées, de très nombreux sites sont devenus totalement accessibles. Par exemple autour du barrage du Tech où sont pris en compte tous les types de handicap, à la fois par l'information sonore, par le balisage avec des couleurs pour des personnes qui ont des déficiences visuelles et où il est possible de se promener en fauteuil roulant.

Pour nous, association, c'est une grande satisfaction de voir que ces personnes qui viennent en montagne peuvent être en autonomie ou accompagnées en cas de demande et ainsi partir en vacances, comme vous et moi, en toute sérénité, même si tout est toujours perfectible.

L'hiver, l'efficacité des moniteurs

L'École du ski français (ESF) forme des spécialistes pour répondre aux demandes des skieurs handicapés ou de ceux qui veulent utiliser du matériel mieux adapté à leurs possibilités.

L'ESF, c'est du sérieux. Les moniteurs, on les repère à leur tenue et on n'est jamais déçu. Ils sont sollicités par tous les publics et formés pour cela. Du 28 novembre au 2 décembre derniers, un stage a réuni ceux qui voulaient se spécialiser dans l'enseignement du ski aux personnes handicapées ou qui voulaient se remettre à niveau, handicap autonome ou handicap assis. « Ils sont une quarantaine chaque année à faire cette démarche », indique le directeur général de l'École du ski français, Jean-Marc Simon. « Un moniteur doit pouvoir prendre en compte tous les types de handicap et faire progresser tous ceux qui sont concernés en leur donnant du plaisir. Cela fait partie de nos problématiques de base, comme enseigner aux enfants. ». Mot d'ordre dédié de l'ESF : Avec un handicap, c'est possible !

Les parcs nationaux assurent le bien-être des personnes en situation de handicap

Tous les parcs nationaux se soucient des personnes en manque d'autonomie. Le plus ancien, celui de la Vanoise, ouvert au public depuis 1963, revendique d'être accessible à tous.

« Quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, quel que soit le handicap, la montagne, c'est grandiose. » Cela pourrait être le slogan du Parc de la Vanoise et ce serait bien mérité. Dans ce territoire, à cheval entre la Maurienne et la Tarentaise, on s'en est aussitôt imprégné. « C'est dans l'ADN du Parc », indique Sylvie Rochette, en charge de tous les visiteurs. Ici, on rend hommage à la beauté paisible du lieu et tout devient possible. Tout est montré, tout est raconté, tout est expliqué et, manifestement, les personnes à mobilité réduite y trouvent leur place.

L'année passée, a été accueillie, durant deux jours, une dizaine d'enfants malentendants âgés de huit à dix ans. Ils étaient enchantés. Le personnel du Parc est facilitateur. Il conseille sur les itinéraires accessibles et facilement praticables. De plus, un garde-moniteur est présent sur tout ou partie de la sortie. Faune, flore, patrimoine, anecdotes : tout s'enchaîne. Une autre fois, en itinérance, les accompagnateurs ont poussé et guidé des joëlettes, fauteuils tout-terrain monoroue.

La fascination des valides ou des handicapés pour les refuges ne se dément pas davantage. Dans le Parc de la Vanoise, quatre sont accessibles en véhicule motorisé et trois d'entre eux sont labellisés par l'État « tourisme et handicap ». Poursuivons et résumons. Une promenade compte des panneaux d'interprétation accessibles en braille. Une balade-confort de deux kilomètres est scénarisée avec différents panneaux audios et des revêtements aplanis pour faciliter le cheminement. Et en 2023, une autre promenade-confort, en fauteuil roulant, pourrait être ouverte.

N'est pas oublié non plus le confort d'usage. « Notre travail inclut notamment les personnes âgées avec une mobilité qui peut être altérée, celles qui peuvent temporairement avoir des difficultés à se déplacer, les familles avec des poussettes ou des enfants qui ont besoin d'être portés », prolonge Sylvie Rochette. Cela aussi, c'est dans l'ADN du Parc.

« Dans le Parc de la Vanoise, trois refuges sont labellisés par l'État tourisme et handicap. »

Toute l'année, le bonheur en partage des accompagnants

Les accompagnateurs en montagne aident les personnes en situation de handicap à optimiser leur séjour. Exemple dans les Hautes-Alpes.

Faisons connaissance avec Claudie, titulaire d'un certificat de qualification « handicap et randonnée » qui exerce, essentiellement l'été, à Guillestre et, l'hiver, à la station de Réallon et à Puy-Saint-Vincent.

Ses sorties en dehors des sentiers battus sont un authentique bonheur. Claudie « encadre » des groupes en joëlette mais comment en est-elle arrivée là ? Un été, alors qu'elle postulait pour devenir animatrice avec des enfants, la voilà qui se retrouve dans un centre de vacances au milieu de jeunes adultes handicapés. Encore une fois, il faut faire attention au vocabulaire mais, pour Claudie, c'est une sorte de coup de foudre.

Son émotion et sa curiosité la poussent vers la joëlette. « Je l'ai testée avec des personnes valides et je me suis dit : elle est incroyable cette bécane. Celui l'a conçue est un génie. Il faut s'en servir pour emmener des personnes handicapées en montagne », s'enthousiasme-t-elle encore aujourd'hui. Visiblement, Claudie, qui milite parallèlement à Handicap 05, ne les laissera pas tomber. Accompagnant, c'est une mission mais aussi une vocation, vous dira-t-on.

Interview de Nicolas Guérin, secrétaire général d'Orange

PLM : Quels sont les enjeux de la fermeture du réseau cuivre ?

Nicolas Guérin : La fermeture du réseau cuivre répond à des enjeux qui sont avant tout collectifs. En ce sens, le plan de fermeture du réseau cuivre est un chantier stratégique majeur pour tous les acteurs de l'écosystème : les opérateurs (dont Orange mais pas uniquement), le régulateur, les pouvoirs publics, les associations de consommateurs ainsi que les élus locaux.

La fermeture du réseau cuivre n'a de sens que si elle permet de migrer vers des technologies plus performantes, que ce soit en termes de connectivité pour nos concitoyens et les entreprises françaises – afin qu'ils puissent disposer des services qu'ils attendent –, mais aussi en termes d'environnement.

Ainsi, tous les acteurs doivent rechercher et poursuivre ensemble la transition généralisée vers la fibre. La France est le leader européen des déploiements avec 32 millions de locaux éligibles aux offres FttH à la fin du mois de juin, et ce pour une consommation d'électricité trois fois inférieure à celle du cuivre.

Y a-t-il des sujets qui restent en suspens ?

Des questions économiques et techniques se posent, que nous devons régler ; par exemple, les tarifs de gros et de détail, l'entretien du réseau cuivre et la qualité du service dans l'attente de sa fermeture ainsi que les coûts associés. Orange travaille depuis des mois, voire des années, avec ses interlocuteurs sur ces sujets car ce sont des préalables indispensables au déploiement du plan de fermeture à sa pleine échelle.

La question de la gestion des raccordements complexes doit également être résolue, en étudiant toutes les solutions permettant un accès au très haut débit, y compris et à ce stade les technologies alternatives à la fibre, sur lesquelles nous souhaitons échanger et travailler dans un esprit constructif.

C'est collectivement que nous devons nous mobiliser afin de réussir la bonne mise en œuvre du plan de fermeture du réseau cuivre. Chaque acteur doit jouer pleinement son rôle, dans une approche responsable, cohérente, loin des logiques et des automatismes individuels.

NICOLAS GUERIN

« La fermeture du réseau cuivre n'a de sens que si elle permet de migrer vers des technologies plus performantes. »

Où en est-on de la fermeture du réseau cuivre ?

Le plan de fermeture a été mis en consultation publique par l'Autorité de régulation des télécoms début 2022. Il est désormais connu de tous et la route est tracée jusqu'à fin 2030 – date à laquelle l'ensemble des accès cuivre sera fermé.

La mise en œuvre sera progressive, avec des lots annuels de communes annoncées à la fermeture chaque année, dans le respect des délais de prévenance réglementaires. De premières expérimentations sont menées, tandis que les premiers lots de communes qui fermeront en 2024 et 2025 sont en train d'être déterminés.

Les expérimentations ont montré le rôle essentiel joué par les élus locaux, dont les maires sont au premier rang pour faciliter les déploiements fibre en accordant des permissions de voirie rapides, pour aider à qualifier les adresses inhabituelles, et pour déterminer la politique d'accompagnement et de communication qu'ils souhaitent mettre en place auprès de leurs administrés.

Grâce à son rôle de facilitateur, à sa proximité avec les citoyens et à la connaissance de son territoire, le maire, acteur incontournable de la transformation numérique, est un soutien primordial dans la réussite de ce chantier de modernisation des réseaux télécoms. Il pourra compter sur un accompagnement qui lui sera offert par une structure-projet locale, avec des cahiers opérationnels qui seront diffusés en parallèle du lancement du lot 1. Des supports d'information et de communication pédagogiques seront également mis à sa disposition.

ENTRETIENS CROISÉS

Les Vosges

« C'est à nous d'optimiser la vie sur notre massif »

***PLM* inaugure sa série sur les massifs. Denise Buhl, vice-présidente de la Région Grand Est, maire de Metzeral et présidente, depuis le 22 février dernier, de la commission permanente du massif des Vosges, et Olivier Braud, commissaire du massif depuis 2017, s'expriment sur leurs réussites et leurs espoirs.**

OLIMPIKOL / FOTOLIA

PLM : Quelle était la situation du massif des Vosges au moment où vous êtes arrivée à sa tête ?

Denise Buhl : Un gros travail avait été fait au niveau de la consultation des publics. Le premier objectif du Plan de relance et de la mise en œuvre du programme Avenir Montagnes était alors validation de celle-ci. Les différentes instances ont signé et aujourd'hui le document est applicable. Cela va nous aider à trouver une forte résilience au niveau de notre massif qui est le plus dense de France en termes de population. Nous avons une grille financière qui est relativement importante et qui nous permet d'avancer sur les différents axes qui ont été définis.

PLM : Olivier Braud, vous qui n'êtes pas originaire des Vosges, comment analysez-vous votre rôle de commissaire de massif ?

Olivier Braud : Dans les Vosges, nous pouvons nous considérer chanceux d'évoluer dans un tel environnement. Le travail auprès des collectivités et des partenaires, l'animation, la concertation dans un espace privilégié, la montagne : tout cela est passionnant.

Ce fonctionnement avec un commissariat de massif apporte-t-il beaucoup à la montagne vosgienne ?

D.B. : Pour son développement, ce commissariat est même extrêmement

Denise Buhl

Olivier Braud

important. Notre action est complètement orientée sur la notion d'accompagnement du territoire vosgien vers une transition écologique et énergétique. Nous essayons de la décliner pour que les Vosges restent animées et habitables.

O.B. : Le commissariat de massif est une formule sur-mesure qui me paraît tout à fait répondre à la demande et aux besoins de la population concernée et des élus de la montagne. L'entité géographique des Vosges ne s'arrête pas à l'administratif et le territoire demande coordination et complémentarité. Sur tous ces terrains, nous faisons face aux enjeux actuels et futurs.

Combien de projets accompagnez-vous ?

O.B. : Je n'en ai pas fait le décompte précis mais, en période de croisière, c'est-à-dire hors plan Avenir Montagnes, on doit être à une soixantaine de projets par an tous domaines confondus, avec une prééminence pour le développement touristique et le développement local, agricole et forestier. Ces actions sont menées à 35 % avec les collectivités, et le reste avec des entreprises et des associations. Elles vont jusqu'à des analyses de dossiers partagées entre des partenaires comme l'Europe ou la Région, en parvenant à une véritable efficacité.

Quelles sont les principales réalisations ?

D.B. : Avec le changement climatique qui, en moyenne montagne, est à nos portes, je ne vous apprendrai pas qu'il est nécessaire que nous collaborions de manière particulièrement étroite avec les différentes stations de ski. Nous sommes ainsi en train de réaliser une étude avec Domaines skiable de France, Météo France et toutes les instances concernées pour savoir quelle sera la réalité du tissu neigeux au cours des prochaines années. Cela nous servira à travailler de manière beaucoup plus précise avec les différents exploitants afin de mieux définir quelles seront les activités qui pourront être exercées sur telle ou telle pente, et où il sera judicieux d'investir. C'est très important pour les stations de ski dont certaines seront appelées à se réinventer. Pour notre part, nous saurons aussi comment nous pourrons les aider à se développer au cours des dix, quinze, vingt prochaines années.

O.B. : La forêt est également très présente dans nos réflexions. Il va falloir modifier les essences qui ont été plantées jusque-là afin d'obtenir une forêt plus résiliente au changement climatique. Il y a aussi devant nous un gros travail à faire sur l'eau. On s'aperçoit finalement qu'il s'agit de problématiques nationales qui touchent les différents massifs. Nous avons des besoins similaires.

Quelles sont vos premières urgences ?

D.B. : Il y en a plusieurs. La plus prégnante est celle de l'eau. Ensuite, il faut évidemment que nous gérions le changement climatique. Nous savons qu'il est déjà bien présent. Nous devons le prendre en compte avec les éléments que nous connaissons aujourd'hui. Il faut aussi que nous travaillions sur tout ce qui est sobriété énergétique. Cela réclame négociations et imagination.

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?

O.B. : L'un de nos sujets récurrents est la difficulté qu'ont les maîtres d'ouvrage à structurer et à conduire toutes les études préalables ainsi que la démarche qui consiste à transformer l'idée en réalisation. Il est vrai qu'en montagne, tout est plus compliqué. Il faut tenir compte du relief, des transports, du climat. Mais, là, il y a un vrai déficit que nous sommes en train de combler avec Avenir Montagnes Ingénierie. Autre frein : la difficulté à monter les plans de financement. Nous finissons par y arriver mais il y a parfois des dossiers avec des enjeux environnementaux qui demandent des temps plus longs de maturation.

D.B. : Notre autre grosse difficulté est de parvenir à mettre tous les acteurs autour de la même table et à parler d'une seule voix. C'est beaucoup de pédagogie et beaucoup d'explications mais on finit par y arriver. De toute façon, on ne peut plus envisager de travailler autrement. Que ce soit avec les agences de l'eau, avec les agents des forêts ou avec le monde économique.

Votre organisation actuelle vous rend-elle optimiste ?

D.B. : Absolument mais, pour cela, il nous faut sans cesse nous retrousser les manches, travailler d'arrache-pied et aller de l'avant ensemble. Il en va de l'avenir du massif et des générations futures.

Que serait, selon vous, un massif des Vosges plus habitable et plus heureux ?

D.B. : Il faut que chaque personne s'y retrouve. Il faut que chacune s'y sente bien. Autrement dit, il faut que tous les gens qui habitent dans notre massif soit en phase avec leur environnement. C'est à nous d'optimiser la vie sur notre massif.

Une délégation de l'ANEM au Salon des maires

Une délégation de l'ANEM, menée par la présidente, Pascale Boyer, et la vice-présidente, Frédérique Espagnac, s'est rendue au 104e Congrès des maires à la rencontre des partenaires présents sur le Salon et des solutions qu'ils proposent aux élus de la montagne.

Sur le stand de la Banque des territoires, l'importance d'une territorialisation plus forte de l'ingénierie a été discutée avec Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts, ainsi que l'accompagnement particulier à apporter aux petites communes. L'annonce d'un plan de 40 millions d'euros dédiés aux territoires de montagne devrait permettre de soutenir, entre autres, la rénovation thermique et le développement des énergies renouvelables.

Cette visite a également été l'occasion de renouveler le partenariat de l'ANEM avec Enedis, en présence de Pascale Boyer, Frédérique Espagnac et Pierre Guelman, directeur des affaires publiques d'Enedis. Le distributeur d'énergie a aussi évoqué avec l'ANEM l'expertise de sa force d'intervention rapide électricité (FIRE) prévue pour rétablir le courant en urgence en cas d'événement climatique exceptionnel.

Sur le stand de La Poste, la présidente de l'ANEM a évoqué les transformations du Groupe afin de répondre aux enjeux des territoires, aux transitions démographiques, numériques, territoriales et écologiques, et les actions menées par les facteurs pour aider les personnes âgées et isolées dans les territoires de montagne.

Sylvie Jéhanno, PDG de Dalkia, Bertrand Le Thiec, directeur des affaires publiques d'EDF, et Pascale Boyer ont évoqué les énergies renouvelables travaillées par EDF et sa filiale Dalkia qui sont particulièrement pertinentes en montagne – comme l'hydroélectricité, la biomasse, dont le bois, ou le solaire. L'accent a aussi été mis sur la nécessité d'une planification territoriale.

Sur le stand de Bouygues Telecom, les échanges ont notamment porté sur les déploiements et les atouts du numérique pour permettre la transition écologique. De façon plus ludique, un casque de réalité virtuelle permettait de se mettre dans la peau d'un technicien qui escalade une antenne. Gare au vertige !

Les échanges avec ENGIE ont porté sur l'actualité législative et plus parti-culièrement sur l'accélération du développement des énergies renouvelables. Christian Pallares, maire d'Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes (66), et Karole Di Gléria, maire de Chevenoz (74), ont témoigné, lors d'une conférence, sur les projets d'usines hydroélectriques dans leur commune et l'intérêt de cette énergie renouvelable produite localement.

Sur le stand de Camping-Car Park, Rémi Le Gloahec, directeur commercial, a sensibilisé l'ANEM sur l'offre supplémentaire d'hébergements que représentent les aires de camping-cars – complément à ne pas négliger dans les stations pour répondre à la demande croissante en intersaison et en été.

Orange a présenté sa Safetycase, une nouvelle solution mobile autonome en énergie qui permet de rétablir une connexion en cas d'intempéries et de gérer ainsi une situation de crise.

Les solutions à apporter aux maires sur les problèmes des déchets abandonnés dans la nature étaient au cœur des discussions sur le stand de Citeo entre Pascale Boyer, Frédérique Espagnac et Laurent Grave-Raulin, directeur des relations institutionnelles.

Toujours dans l'esprit de préserver la qualité et la propreté des territoires montagnards, Alcome a détaillé à la présidente de l'ANEM le soutien financier que cet éco-oragnisme peut apporter aux maires pour réduire la présence des mégots dans leur espace public.

L'ANCT a annoncé à l'ANEM l'ANCTour prévu le 31 janvier 2023. Il s'agit d'un événement dédié aux élus, représentants de l'État, étudiants d'écoles d'administration, chercheurs et universitaires, acteurs du développement territorial, etc. pour échanger, rencontrer et partager des expériences sur de grands enjeux d'actualité et de prospective.

Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

S'inspirer, partager, concrétiser

UN ESPACE UNIQUE DE RENCONTRES ET DE COLLABORATION
AUTOUR DES ENJEUX DES TERRITOIRES, ACCESSIBLE PARTOUT EN FRANCE

La Banque des Territoires engagée au service de la transformation des territoires, crée le Hub des Territoires. Un espace physique et digital, accessible partout en France, ouvert à ses partenaires, clients et tous les acteurs du territoire.

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE